

Chiffre du mois

L'insertion professionnelle des ingénieurs diplômés en 2014

Introduction

Depuis 1993, la Conférence des grandes écoles (CGE) publie, en collaboration avec l'Ensaï (Ecole nationale de la statistique et de l'analyse de l'information), une enquête sur l'insertion des jeunes diplômés de ses écoles membres. Cette enquête est réalisée chaque année avec les mêmes indicateurs et dans des conditions semblables, ou du moins compatibles, afin de permettre la comparaison des séries de données dans le temps et la mise en évidence de tendances à moyen terme. Nous présentons ici une sélection des résultats concernant spécifiquement les diplômés des écoles d'ingénieurs.

Pour la promotion 2014, **136 écoles d'ingénieurs** ont participé à cette enquête et **20 425 réponses exploitables** ont été analysées. Il s'agit ainsi de 75,4 % des diplômés des écoles répondantes, soit plus de **63 % du total des ingénieurs des écoles membres de la CGE diplômés en 2014**. Il est à noter que le nombre d'écoles d'ingénieurs participantes est en hausse régulière, avec une progression de 7 % par rapport à l'année dernière.

Les résultats correspondent à la situation d'insertion professionnelle des diplômés « au moment de l'enquête », entre janvier et mars 2015, soit approximativement **entre 3 et 5 mois après l'obtention du diplôme d'ingénieur**. A partir de l'enquête 2015, une nouveauté a été intégrée. En effet, l'insertion est mesurée au 1^{er} décembre n-1 pour l'avant-dernière promotion (diplômés en 2013), permettant d'obtenir des indicateurs à 12-15 mois (plutôt qu'à 15-18 mois auparavant) après la sortie de l'école. Les indicateurs ainsi calculés deviennent comparables à ceux publiés par les universités à partir de la promotion 2013.

Chiffre du mois

1. Une situation qui s'améliore légèrement par rapport à l'année précédente

La 23^e édition de l'enquête sur l'insertion des jeunes diplômés de la CGE¹ montre une progression sensible des recrutements pour les ingénieurs diplômés en 2014 par rapport à l'année précédente : **63,4 % se déclarent en activité professionnelle** au 1^{er} trimestre 2015, contre **62,6 %** au 1^{er} trimestre 2014. Globalement, le taux d'insertion professionnelle des ingénieurs après 3 à 5 mois est donc satisfaisant, avec une grande majorité de jeunes diplômés recrutés rapidement.

Même constatation après 12-15 mois sur le marché du travail (promotion 2013 étudiée en 2015) : **80 % des ingénieurs ayant répondu se déclarent actifs** (en activité professionnelle ou en volontariat).

Cependant, ce mouvement s'accompagne d'une augmentation de la proportion d'ingénieurs en recherche d'emploi au moment de l'enquête, passant de 15,9 % pour la promotion 2013 à **16,5 %** pour les diplômés de 2014. La part des femmes ingénieures en recherche d'emploi est significativement plus importante (18,9 %) que celle des hommes (15,4 %).

Néanmoins, après 12-15 mois sur le marché du travail, **seuls 6,2 % des jeunes ingénieurs sont à la recherche d'un emploi.**

Le pourcentage d'ingénieurs diplômés en 2014 qui poursuivent des études (**15,5 %**) a diminué par rapport à celui des diplômés en 2013 (16,1 %). Cette baisse est liée à une diminution des inscriptions en doctorat cette année : 7,5 % des jeunes ingénieurs en 2013, alors qu'ils sont **6,9 %** pour la promotion 2014. Il faut noter que ces taux ne tiennent pas compte des thèses sous contrat CIFRE, qui sont classées dans la catégorie « en activité professionnelle ».

Le pourcentage d'ingénieurs ayant un projet de création d'entreprise, bien qu'encore faible, **à presque doublé** comparativement à la promotion de 2013, passant de 0,4 % à **0,7 %**. La création d'entreprise ne couvre ici que les états de projet, les créateurs d'entreprise en activité étant classés parmi les diplômés « en activité professionnelle ».

¹ Insertion des diplômés des grandes écoles. Résultats de l'enquête 2014, Conférence des grandes écoles, juin 2015, 77 p.

Chiffre du mois

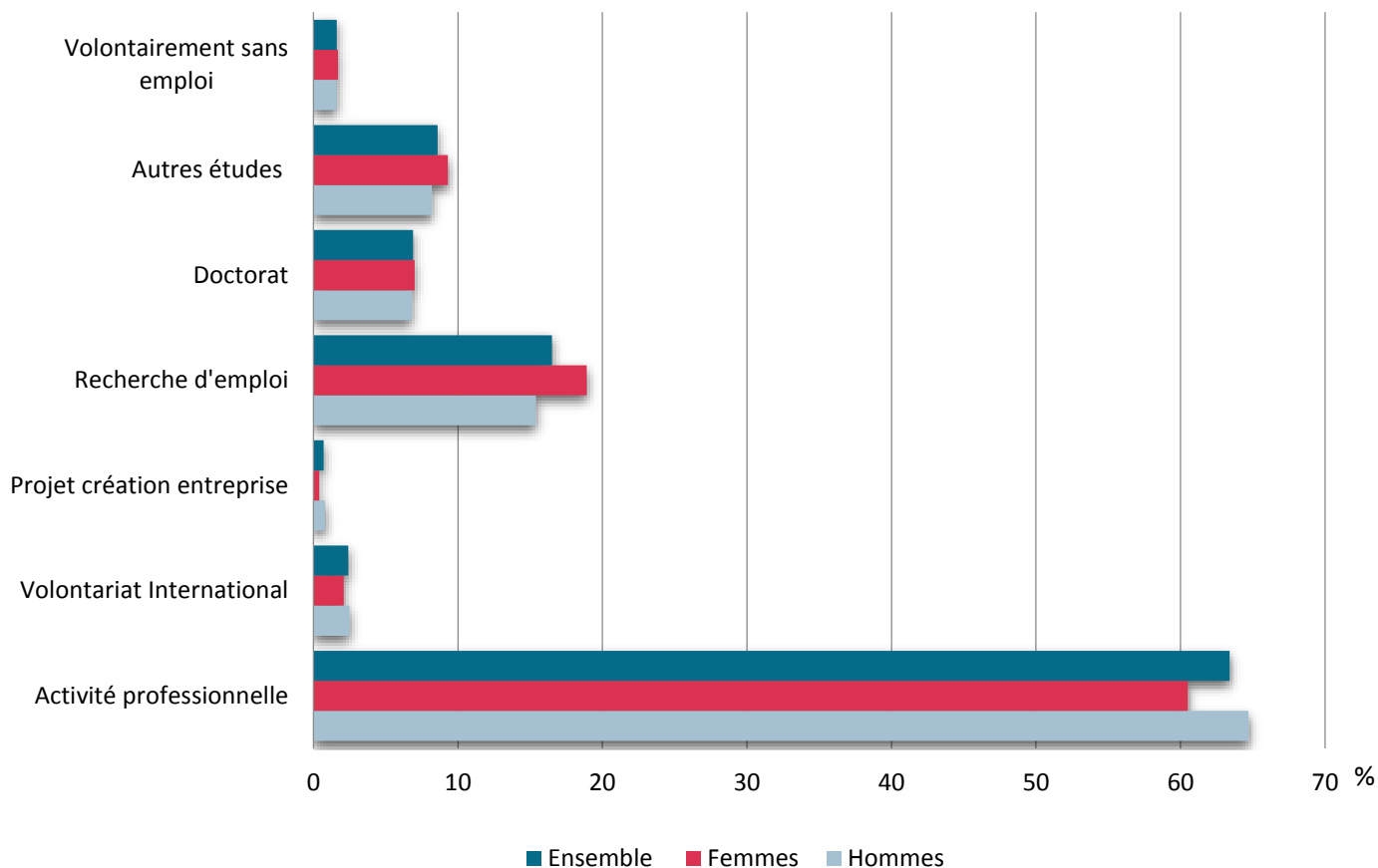


Fig. 1 : Situation au premier trimestre 2015 des ingénieurs diplômés en 2014 (en % total de répondants)

2. Les principaux indicateurs d'insertion professionnelle

Le **taux net d'emploi**² des ingénieurs diplômés en 2014 est de **80 %** et **76,3 %** d'entre eux ont trouvé un emploi **moins de deux mois après l'obtention de leur diplôme** d'ingénieur. Comme les années précédentes, la grande majorité des jeunes ingénieurs en emploi en France est en **CDI (72,9 %)** et ils gagnent en moyenne sensiblement plus que l'année précédente (+1,8 %), avec un **salaire moyen annuel de 34 232 euros**.

² A partir de l'enquête 2015, le calcul du taux net d'emploi change : il correspond à la proportion de diplômés en activité professionnelle, en y incluant cette année les personnes en volontariat, rapportée à cette même population à laquelle on ajoute les personnes à la recherche d'un emploi soit : $\text{Taux net d'emploi} = \frac{\text{En activité professionnelle} + \text{En volontariat}}{\text{En activité professionnelle} + \text{En volontariat} + \text{En recherche d'emploi}}$. Dans un souci de cohérence, les indicateurs des enquêtes précédentes ont été recalculés en conséquence.

Chiffre du mois

On constate une dégression importante concernant le pourcentage de diplômés avec un emploi en CDI (-4,8 %). Cependant, une légère progression du taux de diplômés recrutés moins de deux mois après l'obtention de leur diplôme est visible entre 2013 et 2014 (+0,3 %).

Principaux indicateurs d'insertion	Diplômés 2014	Diplômés 2013	Dégression (%)
Taux net d'emploi	80	80,7	-0,9
% ayant un emploi en moins de 2 mois	76,3	76,1	0,3
% CDI	72,9	76,6	-4,8
Salaire brut hors primes	34 232	33 643	1,8

Fig. 2 : Principaux indicateurs d'insertion au premier trimestre 2015 des ingénieurs diplômés en 2014

En examinant ces mêmes indicateurs d'insertion séparément pour les ingénieurs diplômés hommes et femmes, on observe la persistance d'une situation d'inégalité. Cette situation s'est aggravée dans le cas du taux de diplômés décrochant un emploi en moins de deux mois. Néanmoins, une amélioration par rapport à l'année précédente est visible pour tous les autres indicateurs, avec une légère diminution de l'écart observé entre hommes et femmes.

Ces résultats sont à placer dans un contexte historique. En effet, en comparant ces données avec celles des promotions en 2000, l'écart observé entre hommes et femmes pour le taux net d'emploi **a diminué de près de 70 %** (il était de 90 % chez les hommes et de 76 % chez les femmes) et l'écart entre les salaires d'environ 8 % (201 000 francs chez les hommes et 186 000 francs chez les femmes). Cette évolution illustre ainsi les efforts des écoles d'ingénieurs et des employeurs sur la thématique de l'égalité homme-femme, notamment en matière d'embauche.

Chiffre du mois

Principaux indicateurs d'insertion	Hommes	Femmes	% écart 2014	% écart 2013
Taux net d'emploi	81,4	76,8	6,0	6,4
% ayant un emploi en moins de 2 mois	76,8	75,3	2,0	-0,8
% CDI	77,4	62,8	23,2	23,9
Salaire brut hors primes	34 951	32 543	7,4	7,9

Fig. 3 : Différences selon le sexe observées pour les principaux indicateurs d'insertion

3. Les moyens utilisés pour accéder à l'emploi occupé au moment de l'enquête

Comme l'année dernière, les résultats de cette enquête mettent en évidence l'importance de l'immersion professionnelle durant la scolarité. En effet, **33,6 % des emplois occupés sont obtenus à la suite du stage de fin d'études**. Le second principal moyen pour accéder à l'emploi est Internet, mentionné dans **25,7 %** des cas lorsque l'on additionne le pourcentage d'emplois trouvés à l'aide des sites spécialisés type APEC (**16 %**), ceux des entreprises (**7 %**) et les réseaux sociaux (**2,3 %**). Ces résultats sont très proches de ceux recensés l'année précédente³.

³ Dans l'enquête 2014, le diplômé pouvait citer jusqu'à quatre moyens lui ayant permis d'accéder à l'emploi. Pour l'édition 2015, les participants n'ont qu'une seule possibilité de réponse. Dans un souci de cohérence, les indicateurs de l'enquête précédente ont été recalculés en conséquence.

Chiffre du mois

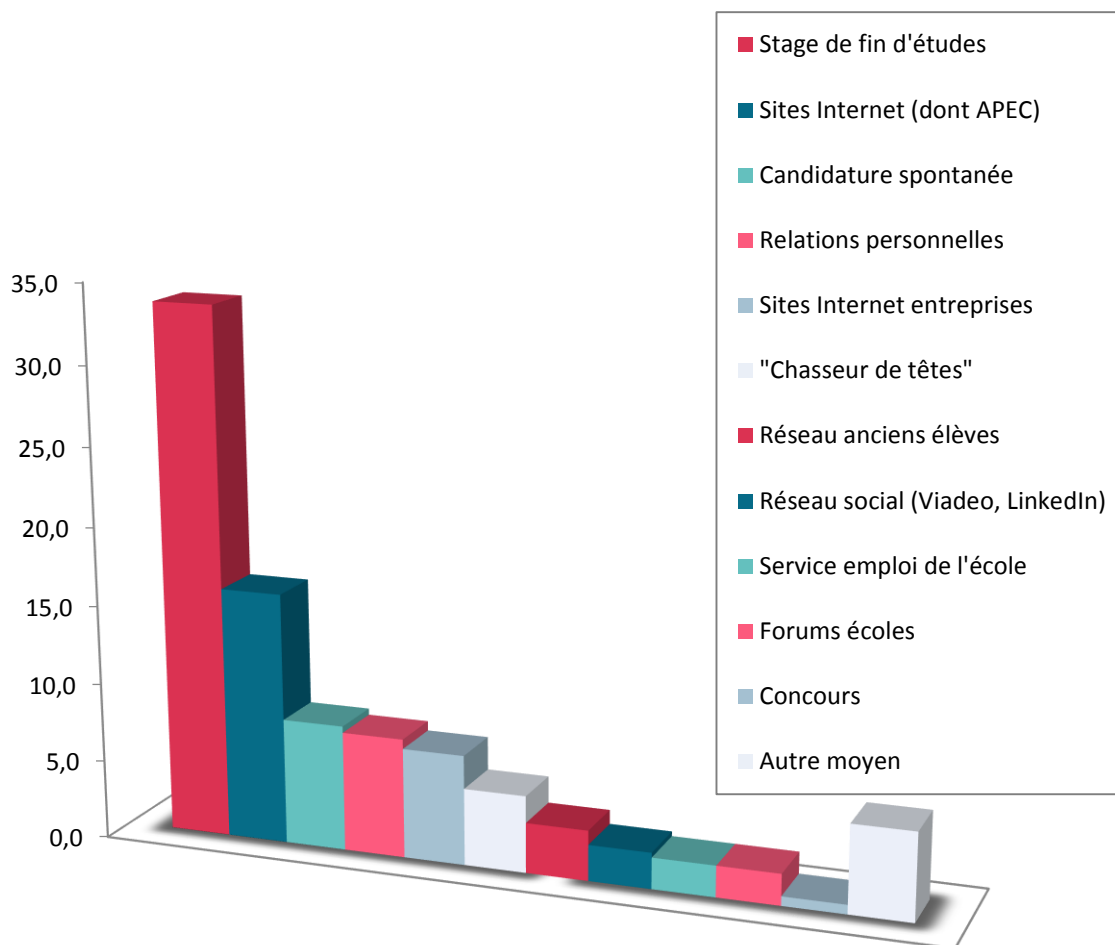


Fig. 4 : Principaux moyens utilisés pour accéder à l'emploi des jeunes ingénieurs diplômés en 2014

La démarche utilisée par les femmes et les hommes pour décrocher un emploi est sensiblement la même. Cependant, les femmes bénéficient plus souvent du stage de fin d'études (35,3 % contre 32,9 % pour les hommes) et des sites internet spécialisés dans l'emploi de type APEC (18 % contre 15,1 %) ou d'entreprises (7,6 % contre 6,8 %). Les hommes s'appuient plutôt sur leurs relations personnelles (8,3 % contre 6 % pour les femmes) et sur l'envoi de candidatures spontanées (8,3 % contre 7,5 % pour les femmes). Ils sont également plus souvent recrutés par des « chasseurs de tête » (5,6 % contre 3,2 %).

Chiffre du mois

4. La nature du contrat de travail

Comme l'illustre la figure suivante, le CDI reste le type de contrat de travail largement majoritaire pour les ingénieurs de la promotion 2014 en activité professionnelle (**62,3 %**), avec un écart important entre les hommes (66 %) et les femmes (55 %).

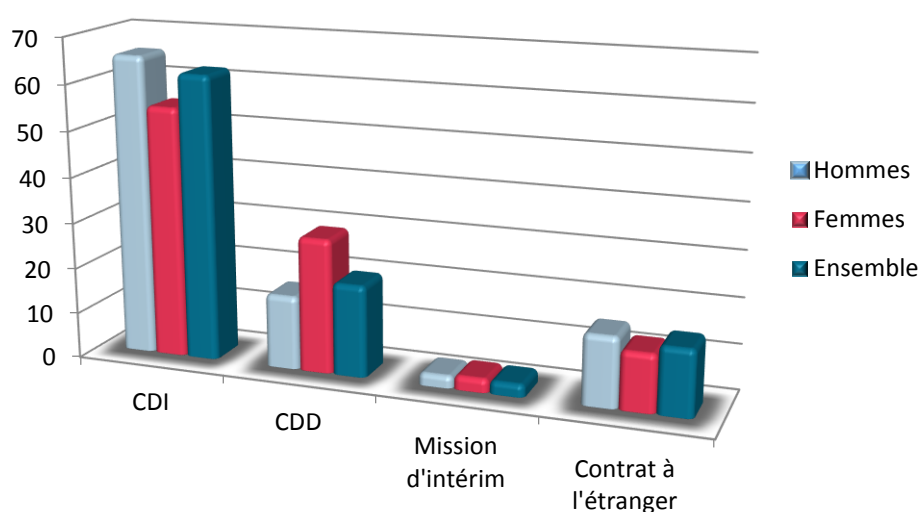


Fig. 5 : Nature du contrat de travail des jeunes ingénieurs diplômés en 2014

Les données suggèrent une précarité plus élevée de l'emploi chez les femmes jeunes diplômées. Ainsi, le taux de femmes ingénieures avec des contrats plus précaires (CDD ou intérim) en début de carrière est de **32,5 %** (dont plus de 29 % en CDD) contre **19 %** chez les hommes ingénieurs (dont 16 % en CDD).

5. Le lieu de travail

Parmi les ingénieurs diplômés en 2013 et en activité au moment de l'enquête, **50 %** travaillent en province (y compris DOM-TOM), **36 %** en Île-de-France et **15 %** à l'étranger. La comparaison avec les résultats de l'enquête de 2014 sur la population de 2013 montre une augmentation forte du pourcentage de jeunes travaillant à l'étranger (de 11 % à 15 %), au détriment de ceux travaillant en province et en Île-de-France (respectivement à 51 % et à 38 % pour la promotion de 2013).

Chiffre du mois

Comme l'année dernière, les premières destinations à l'étranger sont le **Royaume-Uni**, la **Suisse** et l'**Allemagne**. Ces trois pays constituent le lieu de travail de **38 %** des ingénieurs diplômés partis à l'étranger.

6. Le salaire brut annuel selon le lieu de travail

Le niveau de salaire brut annuel (hors primes) des ingénieurs diplômés en 2014 et en activité salariale au moment de l'enquête diffère selon le lieu de travail. Il est plus élevé à l'étranger (**+37 %**) et en Île-de-France (**+13 %**) qu'en province.

Le salaire est toujours plus élevé pour les jeunes diplômés hommes que pour les ingénieures femmes, mais l'écart est plus faible en Île-de-France (**4 %**), qu'en province (**7 %**) ou à l'étranger (**11 %**).

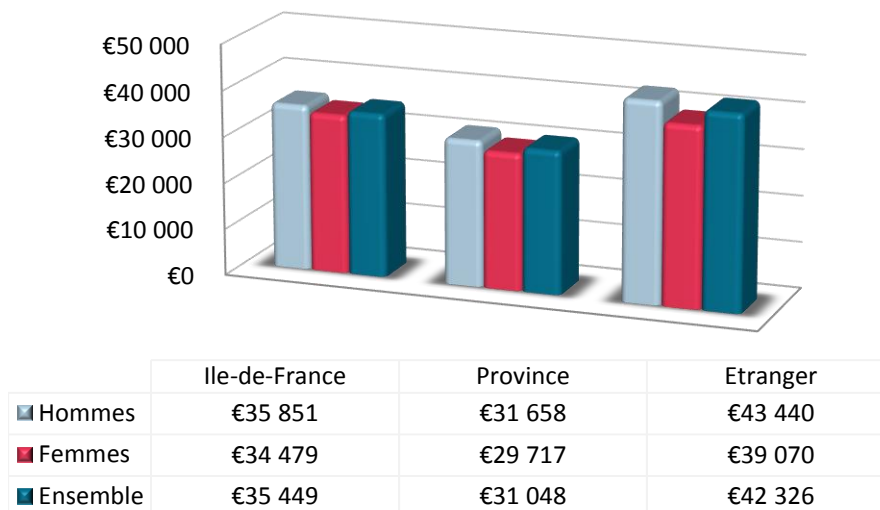


Fig. 6 : Rémunération brute annuelle (hors prime) selon le lieu de travail des jeunes ingénieurs diplômés en 2014

Chiffre du mois

7. Autres caractéristiques révélées par l'enquête

88 % des diplômés ingénieurs deviennent salariés des entreprises privées.

89 % sont cadres (92 % des hommes et 83 % des femmes).

32 % travaillent dans des entreprises de plus de 5000 salariés.

48 % des nouveaux ingénieurs en 2015 travaillent dans les secteurs de l'informatique, de l'industrie du transport, du BTP et de l'énergie.

Contacts

Directeur de publication : François Cansell

Rédaction et contenus : Lorelei Naudeau

Mise en page : Charlotte Giuria